Image not found or type unknown

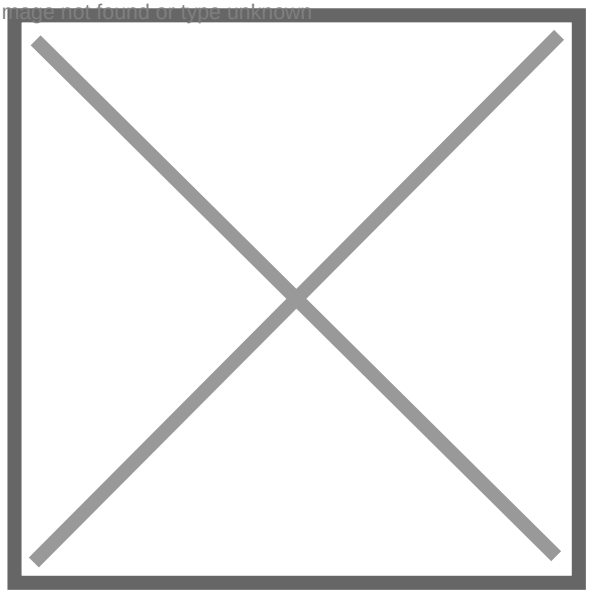

Colis arrivé incomplet marchandise payée et non remboursée

Par **vivivi**, le **20/02/2009** à **09:10**

Bonjour à tous
J'ai commandé il y a quelque mois un colis qui est arrivé mais incomplet. J'ai avisé de suite la société qui m'a vendu les produits et qui a encaissé le chèque avant d'envoyer le colis. Celle ci je pense est de bonne fois en disant qu'elle à tout envoyé et m' a dit qu'elle verrait avec la société de transport. Mais depuis, après de très nombreuses relances, la personne qui m'a vendu les produits (d'un montant de 300 euros, des bouteilles d'huile) ne me donne plus de nouvelles et ne compte apparemment pas me rembourser.
Que puis je faire ???

merci si vous savez de m'indiquer la marche à suivre pour mon remboursement...

bonne journée !!!!

Par **Paula**, le **20/02/2009** à **13:00**

Bonjour,

"J'ai avisé de suite la société qui m'a vendu les produits"

Dans quels délais l'avez-vous avisée et par quel moyen ? Lettre RAR ou par téléphone ??

Si vous avez fait le nécessaire dans les temps, vous pouvez poursuivre devant le Tribunal. A défaut, ça ne va pas être facile.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés